

ANALYSE DU 16 JUILLET 2010

TOGO, ADIEU DE L'AMBASSADRICE DES ETATS-UNIS : PATRICIA HAWKINS VALIDE LA CONTRE-VERITE DES URNES ET DES COMPTES AU TOGO

Mme Patricia M. HAWKINS, Ambassadeur des Etats-Unis en poste au Togo a choisi de légitimer Faure Gnassingbé comme Président du Togo, 16 mois après les élections présidentielles frauduleuses du Togo.

1. OBAMA PEUT-IL LEGITIMER LA FRAUDE ELECTORALE AU TOGO ?

Mme Patricia Hawkins a choisi de légitimer la fraude électorale au Togo dans le cadre de son discours de Célébration du 235^e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique¹ et commet de fait une ingérence directe dans les affaires intérieures du pays, ce qui sous d'autres cieux lui auraient valu de quitter le Togo dans les 24 heures. Voici ce qu'elle affirme en substance : « *En mars 2010, le Togo a organisé l'élection présidentielle la plus réussie et la plus transparente de son histoire, laissant un exemple que ses voisins devraient suivre* ». Paradoxalement, cette affirmation de Mme P. M. Hawkins est en total décalage avec les affirmations de son Président, Barack Obama qu'elle cite d'ailleurs dans le même discours et qui a affirmé en parlant de l'Unité des Etats-Unis : « *Ce ne sont pas que des mots sur un vieux parchemin. Ce sont les principes qui définissent notre nation, les valeurs que chérissent nos peuples, et les idéaux que défendent notre société, tout en sachant que nous devons constamment travailler en vue de parfaire notre union, et que notre travail n'est jamais vraiment achevé* ».

L'Aide Publique au Développement constituait en 2009 plus de 100 % des dépenses du Gouvernement togolais², ce qui fait du Gouvernement de Faure Gnassingbé, le gouvernement qui a rendu le Togo le plus dépendant possible de la communauté internationale. Donc un gouvernement qui est incapable de générer des richesses pour l'habitant et à qui on remet la dette pour qu'il s'endette à nouveau est promu comme exemple. Si c'est cela la bonne gouvernance, il est possible de croire qu'il sera difficile aux partis de l'alternance de faire pire. Entre 1990-2000 et 2000-2009, il y a eu une diminution sévère de la croissance de la richesse (PIB) créée au Togo qui est passée de 3,5 % à 2,5 %. En 2006 sous Faure Gnassingbé, 5,4 % des revenus étaient répartis entre 20 % de la partie la plus pauvre de la population alors que plus de 47,1 % allaient au 20 % les plus riches. Depuis la situation a empirée et le Togo de Faure Gnassingbé a produit 13 milliardaires (en Euros) en moins de 5 ans de règne alors que ces derniers n'investissent même pas au Togo. Entre 2005 et 2011, les inégalités se sont accrues et on assiste avec les mécontentements et les mouvements sociaux à une véritable mise en cause des arbitrages erronés de l'équipe RPT/AGO qui ne travaille que pour ses propres intérêts et non ceux de la population dans son ensemble. L'accentuation du malaise est palpable avec plus de 70 % de la population en moyenne qui vit en 2011 avec moins de 2 \$ US/jour (soit environ 1100 FCFA)³. Il y a donc une véritable amnésie de la part des services de l'ambassade

¹ Patricia Hawkins, « Allocution de Son Excellence Madame l'Ambassadeur Patricia M. Hawkins », lors de la Célébration du 235^e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, Mercredi, 6 juillet 2011, Lomé Togo, voir http://photos.state.gov/libraries/togo/206034/gbolohoebk/Ambassador%20speech_Jul%204%202011%20French.pdf ainsi que <<http://cvu-togo-diaspora.org/2011/07/10/allocution-de-madame-l%E2%80%99ambassadeur-patricia-m-hawkins/4706>>, accédé 15 juillet 2011.

² World Bank, *World Development indicators 2011*, p. 378

³ World Bank, op. cit., pp. 64, 70 et 196.

Mouvement Citoyen

des Etats-Unis qui choisissent de mettre en avant les statistiques qui les arrangent et donnent une fausse image de la réalité économique et surtout de la souffrance du peuple togolais, toutes régions confondues.

En oubliant de préciser les chiffres du chômage au Togo, le niveau dégradant de la baisse du pouvoir d'achat des citoyens togolais et les conséquences de plus en plus critiques de l'augmentation des inégalités, Mme Hawkins semble faire preuve d'amnésie, ce qui ne trompe pas le Peuple togolais qui a saisi le cvu-togo-diaspora pour un droit de réponse.

Mme Hawkins devrait indiquer au Peuple togolais, quels sont ces principes qui définissent la nation togolaise, et quelles sont ces valeurs et ces idéaux que chérissent la société togolaise que le pouvoir togolais assisté des militaires non-républicains ont bafoués à deux reprises en 2005 et 2010 lors des élections présidentielles. En définitive, elle ne fait, au nom de son Gouvernement, que légitimer la contre-vérité des urnes et des comptes au Togo, ce qu'elle semble considérer comme un exemple que les pays voisins doivent suivre. Drôles de valeurs et d'idéaux !

Personne n'a usurpé la victoire de Barack Obama aux Etats-Unis et le Togo ne s'est pas permis de commenter ou de distribuer des points aux acteurs politiques américains. De quel droit, Mme Hawkins se permet-elle de telles ingérences qui témoignent d'une déviation notable de son obligation de réserve. C'est un signe d'impolitesse diplomatique, un signe de mépris, un signe de méconnaissance, d'ignorance et de désinformation sur la réalité de la victoire électorale au Togo en 2005 et 2010.

La vérité est que personne n'est mesure de fournir la preuve de la victoire de Faure Gnassingbé, ni de Jean Pierre Fabre à la présidentielle de mars 2010. Face au refus de recompter les bulletins ou de refaire les élections, les chancelleries occidentales ont en fait choisi de s'aligner sur le refus de l'alternance au Togo, ceci en application des consignes des capitales respectives. En définitive, la communauté internationale et africaine a validé un passage en force en imposant la démocrature au Togo. Barack Obama est-il seulement réellement au courant de ce qui se dit en son nom au Togo ? Quant au Département d'Etat en charge des affaires étrangères et dirigé par Mme Hilary Clinton, la question reste ouverte de savoir si c'est cette dernière qui a effectivement donné les instructions à Mme Hawkins pour faire autant de zèle au point de considérer que dès lors que l'essentiel de la dette togolaise est effacée, il faut légitimer le régime RPT/AGO à la tête duquel se trouve un Faure Gnassingbé pris en otage par des groupuscules de l'armée non-républicaine ?

Si le propre de la diplomatie est de faire preuve en toutes circonstances de neutralité dans les affaires internes d'un pays, il semble, de mémoire de Togolais, que jamais un diplomate en poste à Lomé, n'ait osé aller aussi loin en prononçant une intervention dont certains termes constituent une immixtion directe dans le débat politique interne du Togo qui perdure depuis l'élection présidentielle du 4 mars 2010. Cette attitude inattendue de la part d'une diplomate dont l'éthique n'est pas à remettre en cause, semble poser un problème sérieux de moralité en diplomatie !

Une telle attitude de l'Ambassade des Etats-Unis au Togo appelle certainement à une réflexion en profondeur sur la nature des luttes démocratiques et des soutiens potentiels qu'elles peuvent recevoir de la part des vrais démocrates, combattants de la liberté, afin de progresser vers plus de d'efficacité. Car ce ne sont pas de telles attitudes qui vont conduire le Gouvernement RPT/AGO à favoriser une meilleure efficacité de l'aide au développement. A ce titre, il est de plus en plus clair que l'aide au développement au Togo n'est qu'un instrument d'accentuation de la dépendance. Le Gouvernement RPT/AGO l'a bien compris et s'emploie à faire un usage rapide de sa nouvelle capacité d'endettement suite à la prime à la mauvaise

Mouvement Citoyen

gouvernance octroyée lors de la dernière réduction substantielle d'une dette liée à de mauvais arbitrages économiques.

2. NIER DES FAITS NE CHANGE PAS LA REALITE ET N'ETABLIT PAS UNE NOUVELLE VERITE !

Est-il nécessaire de rappeler que la dernière élection présidentielle a consacré une nouvelle fois au Togo la prépondérance d'usages politiques qui sont à l'opposé de la bonne gouvernance et des usages démocratiques les plus élémentaires ?

La surprenante déclaration de Mme Hawkins, assénée sans retenue à la face des participants à la célébration du 235^e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, a certainement ravi les ministres du gouvernement RPT/AGO présents, Pascal BODJONA et Elliot OHIN qui représentaient Faure GNASSINGBE. Ceux-là ne manqueront certainement pas désormais de s'abriter derrière ce satisfecit inespéré pour justifier tous les arbitrages qui se font aux dépens des intérêts de la grande majorité du peuple togolais. Certains membres de la Diaspora ont indiqué que Mme Hawkins a en fait giflé le peuple togolais. En réalité, il s'agit d'un mépris profond des pauvres, d'une incapacité à se mettre à la place de ceux qui souffrent et n'ont d'autres formes de luttes contre l'impunité et le travestissement de l'état de droit, que d'aller réclamer dans la rue : la vérité des urnes et des comptes, le retour d'un pouvoir d'achat et le respect des engagements pris notamment au plan social.

En véritable administrateur de « bonnes et mauvaises notes », Mme Hawkins ne s'est pas privée d'envoyer un véritable camouflet aux leaders des partis d'opposition en lutte pour l'émergence d'une démocratie vraie et une liberté sans impunité au Togo. Eux, qui depuis le 4 mars 2010 n'ont jamais désarmé dans leur combat hebdomadaire, pour contester hier les résultats d'une élection présidentielle usurpée par Faure GNASSINGBE et aujourd'hui une gouvernance qui ne cesse d'attiser les tensions politiques et de faire grandir les mouvements sociaux, savent désormais qu'ils n'ont pas de soutien à attendre venant des Etats-Unis. A ce niveau, il est impensable de croire que Mme Hawkins n'ait pu exprimer qu'une opinion personnelle, ce qui n'engagerait pas le Président Barack Obama. Malheureusement, il a lieu de déplorer l'attitude passive des chancelleries et des organisations internationales, qui ferment les yeux et adoptent une attitude passive devant les nombreuses violations des droits humains, des dispositions constitutionnelles, ainsi que sur une gouvernance économique des moins efficaces. Cette neutralité coupable contribue à institutionnaliser le pillage de la richesse publique et à la transférer vers le plus nantis, ceci en toute impunité et dans la confusion des pouvoirs militaires et judiciaires.

Lorsqu'ils entendent la représentante au Togo du pays considéré comme la première démocratie du monde leur dire que : « *Le Président Faure mérite qu'on lui reconnaisse d'avoir présenté une vision pour l'avenir du Togo* » et que « *Le Togo a besoin d'une opposition qui est en mesure de défier le Gouvernement par sa propre inspiration, par ses nouvelles idées et son énergie. Ne marchez pas seulement contre le Gouvernement, marchez pour quelque chose, pour le futur du pays que vous chérissez tous* », les voilà désormais invités à s'interroger sur l'orientation que doit prendre leur lutte politique courageuse et les moyens à mettre en œuvre pour imposer les réformes profondes dont le Togo a besoin. Mais, Mme Hawkins, accepterait-elle qu'un Etat comme le Togo commente ainsi la politique américaine à Washington ?

L'ensemble des déclarations convergentes qui ont été proférées au cours de cette intervention par Mme Hawkins, promeut une forme nouvelle d'ingérence par la banalisation des pratiques déviantes en politique et un non-respect du droit international. Cette nouvelle forme prônée par Mme l'Ambassadeur des Etats-

Unis au Togo légitime les pratiques qui élèvent au rang de normes une gouvernance qui piétine tous les principes démocratiques, déontologiques et éthiques

3. MARCHER, AGIR DANS LA RUE, L'ALTERNATIVE OFFERTE PAR LE RÉGIME RPT/AGO

Au cours de son séjour de trois ans au Togo, il est impossible que Mme Hawkins n'ait pas été en mesure de constater, à un moment ou un autre, que le pouvoir politique autocratique de Faure GNASSINGBE, qui dirige le Togo depuis le mois d'avril 2005, est incapable de respecter ses engagements, y compris lors des « *dialogue-monologue* » initiés tant au plan politique, social qu'économique. Il est impossible qu'elle n'ait pas entendu ou même vu les tirs de gaz lacrymogènes des forces de répression togolaises contre des manifestants pacifiques réclamant leur droit à l'autodétermination et au retour d'un pouvoir d'achat décent. Il est impossible qu'elle n'ait pas constaté le niveau alarmant d'insécurité qui affecte la capitale togolaise puisqu'elle a été elle-même victime d'une agression caractérisée mise en cause par Wikileaks⁴. Il est impossible qu'elle n'ait pas constaté que Faure Gnassingbé n'a pas respecté la parole qu'il a donnée au Peuple togolais d'organiser un dialogue inclusif lorsqu'il a présenté ses vœux à la nation le 31 janvier 2010. En ne voyant pas toutes ces anomalies de la démocratie togolaise et de la politique du RPT/AGO, la représentante des Etats-Unis a démontré qu'elle s'est bien initiée à la pratique des apprentis sorciers de la neutralité coupable, préalable à la légitimation de la contre-vérité des urnes.

Puisque le dialogue est impossible avec le pouvoir RPT/AGO dirigé par Faure GNASSINGBE, quelle autre option démocratique reste-il au Peuple togolais, que celle de marcher, de constater l'injustice, l'arbitraire et l'impunité, de faire entendre sa voix et de la porter au-delà des frontières en espérant être entendu par ceux qui dans le monde sont véritablement attachés aux valeurs de la démocratie. L'objectif ultime est d'amener le peuple togolais à prendre conscience que rien ne se fera sans son engagement individuel et collectif pour exiger un retour à la vérité des urnes et des comptes. L'alternance politique gagnée dans les urnes et usurpée par le Pouvoir actuel suppose que Faure Gnassingbé convoque des élections présidentielles anticipées pour sortir le Togo de la crise politique et sociale, à moins d'ouvrir la porte à la mise en œuvre d'une transition renégociée à partir des propositions offertes par le collectif pour la vérité des urnes.

Il existe une divergence profonde sur l'appréciation de fond de la situation politique et économique du Togo entre les citoyens épris de justice et de liberté et les positions de Mme Hawkins. Faut-il rappeler à Mme Hawkins qu'au Togo comme aux Etats-Unis,

- marcher pour réclamer la vérité des urnes c'est agir pour la consolidation du processus démocratique ;
- marcher pour exiger la libération des prisonniers et prisonnières politiques victimes d'arbitraire, c'est agir pour l'épanouissement des libertés individuelles ;
- marcher pour défendre la liberté de la presse, c'est agir en faveur de la liberté d'expression ;

⁴ AGHU, « Les révélations des Wikileaks sur le Togo », in *Koaci.com*, 21 décembre 2010, voir <http://www.koaci.com/index.php?k=main&koaci=actualite_info&numero_article=30505> ainsi que Camus Ali, « Le braquage de Patricia Hawkins était un montage des hommes en képis », in *Lynx.info*, 15 mars 2011 voir <<http://www.lynxinfo.org/links/oeil-du-lynx/1086-le-braquage-de-patricia-hawkins-etait-un-montage-des-hommes-en-kepis.html>> accédé le 15 juillet 2011.

Mouvement Citoyen

- marcher pour réclamer la réintégration de neuf députés de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) arbitrairement exclus de l'Assemblée nationale, c'est agir pour la consolidation des institutions de la République et leur bon fonctionnement démocratique ;
- marcher pour exiger du Gouvernement RPT/AGO, le respect d'engagements qu'il a lui-même acceptés et signés au bas d'un accord et le paiement de sommes d'argent qu'il doit aux personnels du secteur de la Santé, c'est agir pour le bien-être des travailleurs et la garantie d'une meilleure pratique médicale au bénéfice des populations au Togo ;
- marcher pour permettre à des étudiants de s'exprimer en assemblée générale sur le campus universitaire et défendre le droit au savoir et à la connaissance, c'est agir pour l'émergence du Togo libre de l'après RPT/AGO ; aussi
- marcher pour réclamer des véritables moyens y compris financiers, qui permettent aux universités de former efficacement les étudiants du Togo, c'est agir pour assurer l'avenir du pays !

Les démocrates togolais qui s'expriment dans la rue parce qu'ils n'ont pas d'autre choix, pour faire face à une oligarchie qui accapare injustement la richesse nationale en la détournant aux dépens du peuple togolais, sont des citoyens qui agissent positivement pour améliorer leur condition personnelle et celle de la société en général. Ce sont eux qui sont porteurs des valeurs démocratiques et de justice sociale.

Au lieu d'œuvrer pour un apaisement des tensions et pour la recherche d'un compromis équitable donc acceptable par toutes les parties, Mme Hawkins outrepassa ses fonctions diplomatiques, en radicalisant ses positions au point de légitimer la contre-vérité des urnes et des comptes. Elle crée la zizanie en contribuant à la radicalisation des antagonismes. Elle n'est pas une femme de paix, et si Barack Obama et Mme Hilary Clinton soutiennent de telles positions, alors les Etats-Unis ne sont pas des amis du Peuple togolais. Faut-il rappeler que pour dénouer la crise politique togolaise, il faut un retour de la confiance et la fin de l'impunité.

Le CVU-Togo-Diaspora renouvelle ainsi la proposition de mise en œuvre des 22 propositions de sortie de crise formulée le 22 mai 2010, dont les termes ont pour objectif de promouvoir la paix. Une offre surprise d'élection présidentielle anticipée au Togo pourrait éventuellement emporter l'adhésion populaire, surtout si Faure Gnassingbé n'est plus candidat à sa propre succession dans les conditions d'usurpation de la vérité des urnes.

4. PROMOTION DE LA BANALISATION DE LA CONTREVERITE DES URNES

Le déroulement de la dernière élection présidentielle du Togo tel que présenté par Mme Hawkins, est en totale contradiction avec les faits qui ont été relevés. Qu'il s'agisse des conclusions du travail d'enquête effectué sur le terrain par la mission d'observation électorale de l'Union Européenne, ou des nombreuses déviations de actes de gouvernance du pouvoir sortant chargé de l'organisation des élections, que tous les Togolais et un grand nombre d'observateurs sérieux ont pu vérifier, tout concourt au constat qu'il est impossible de déterminer avec certitude la victoire de Faure Gnassingbé.

Le positionnement choisi semble encore plus surprenant lorsque Mme Patricia Hawkins, aborde les questions de gouvernance et relève par défaut une situation largement déficitaire du point de vue démocratique, sur un certain nombre de questions de gouvernance essentielles en dehors de l'existence

Mouvement Citoyen

desquelles on ne peut parler de démocratie et de liberté. Lorsqu'elle évoque sa réflexion personnelle sur ce que devrait être la définition d'une bonne gouvernance, elle fait part à son auditoire de constats auxquels elle a abouti sur la situation du Togo, qui portent en eux-mêmes les éléments de contradiction à son propos initial, dont elle semble faire un poncif.

En raison des nombreuses irrégularités et imperfections constatées dans leur déroulement, on ne saurait donc dire que le lourd déficit démocratique qui affecte le Togo, peut servir de modèle aux autres pays de la sous-région.

Des millions de citoyens luttent aujourd'hui dans leur pays, ici ou ailleurs, pour faire progresser le processus démocratique, essayant de faire leur part du travail et d'apporter une contribution positive dans la patiente construction d'un cadre politique et institutionnel transparent, qui apporte suffisamment de garanties pour assurer l'expression du libre jeu de l'alternance politique et l'existence de réels contre-pouvoirs, les deux piliers inséparables du jeu démocratique.

Ces démocrates authentiques et les militaires républicains devraient-ils considérer, de manière définitive, qu'ils ne peuvent compter que sur leurs propres forces, pour instaurer un rapport de forces favorable à l'épanouissement de la démocratie ? Ils constituent aujourd'hui la majorité des citoyens d'Afrique et ont besoin d'avoir cet éclairage pour savoir sur qui ils peuvent réellement compter ! Quelque soient les soutiens dont ils pourraient bénéficier, ils marchent dans le sens de l'histoire et de l'émancipation car ils sont porteurs des valeurs de justice et de démocratie.

4. LA MEMOIRE COLLECTIVE EST AUSSI UN HERITAGE CULTUREL !

Il semble également que Mme HAWKINS s'égarer lorsqu'elle considère qu'il ne faut pas « *décrier les erreurs du passé* ». Cette préconisation semble également erronée à moins de se mettre préalablement d'accord sur la signification réelle du contenu du mot erreur. Il y a véritablement une analogie avec le combat des Afro-Américains dont l'histoire la plus ancienne démarre avec le kidnapping des Noirs d'Afrique vers les Etats-Unis. Non, l'histoire du noir remonte à -5000 avant J.-C. notamment avec les millénaires où le négro-africain dirigeait et accueillait l'étranger en Egypte ancestrale. Ce n'est pas pour cela qu'il faut oublier le rôle des esclavagistes blancs et arabes contre le Peuple noir d'Afrique.

Devrait-on considérer que les violences et les exactions consécutives à l'élection présidentielle du mois d'avril 2005, qui ont fait au moins 500 victimes civiles et des dizaines de milliers d'exilés selon le rapport des Nations Unies, sont des erreurs du passé qu'il convient de ne plus décrire ? Au nom de quelle éthique et de quels intérêts supérieurs peut-on demander aux familles endeuillées, qui portent encore dans leur mémoire les séquelles de ce drame, d'accepter d'oublier la mort de leurs proches ?

Dans ce cas précis, un Président de la République digne de cette fonction, s'il est véritablement porteur d'une vision pour son pays, ne peut envisager de reconstruire le Togo et de contribuer à son développement qu'en basant son action sur le dialogue pour parvenir à une véritable réconciliation. Pour atteindre cet objectif, il faut oser mettre fin à l'impunité et surtout aborder avec courage la question des réparations qui s'imposent. Qui prend soin des familles endeuillées, des personnes handicapées à vie, de ceux et celles qui croupissent dans les geôles lugubres du Togo parce que ce Gouvernement RPT/AGO a choisi de faire usage d'abus sur le Peuple togolais au mépris élémentaire du droit ? Personne ! En réalité,

Mouvement Citoyen

ce Gouvernement et ses membres sont de véritables égoïstes. Le Peuple togolais ferait mieux de mieux percevoir leur capacité de nuisance avant que leurs actions, légitimées par Mme Hawkins et d'autres membres de la communauté internationale ne finissent par faire du Togo une monarchie légitimée par la contre-vérité des urnes.

Il est inutile de tenter d'effacer les turpitudes du passé, qui laissent des traces indélébiles dans la mémoire collective de chaque nation. C'est au contraire en abordant avec courage l'introspection nécessaire sur les sujets les plus controversés qui ont jalonné l'histoire d'un pays, que l'on peut tendre vers la réconciliation et parvenir à l'harmonie qui seule permet à une société humaine de rassembler les diversités pour construire une véritable nation. Jusqu'à ce jour, les togolais peuvent témoigner qu'en la matière Faure Gnassingbé, n'a jamais donné le moindre signe ou effectué un seul acte politique attestant qu'il est porteur d'une véritable vision pour le Togo. Il faut pour cela une grandeur personnelle et une hauteur de vue au niveau desquelles il est incapable de se hisser. Mais en est-il même conscient compte tenu du temps qu'il passe à des occupations de gouvernance de la chair ?

Avant de demander aux Togolais de laver leur mémoire des actes violents dont ils sont les victimes et pas les responsables, Madame Hawkins, devrait méditer sur la manière dont l'ancien Président des Etats-Unis George W. Bush, se trouve aujourd'hui concerné par une action sur la question de la torture initiée par l'ONG Human Rights Watch⁵, qui vient de demander au Président Obama d'ouvrir une « enquête criminelle » !

En fin de compte, lorsque Mme Patricia HAWKINS demande aux Togolais d'oublier les 500 morts au moins de 2005, c'est comme si elle demandait à la communauté juive d'oublier la Shoah, aux Arméniens d'oublier la Turquie, aux Rwandais d'oublier la France, etc. Nul doute que Mme Madeleine Albright Présidente du National Démocratic Institute (NDI) avec lequel Mme Hawkins collabore appréciera la proposition surtout que partout où cette institution a travaillé, la contre-vérité des urnes semble faire des émules.

En réalité, en optant pour la gouvernance du « silence » sur le passé, c'est comme si Mme Hawkins disait en substance qu'il faut aussi oublier la Shoah, la déportation et l'assassinat des Juifs, la déportation de millions de noirs du continent africain. Sauf que lorsqu'il s'agit des Noirs du Togo, il ne faut pas « décrier le passé ». Quelle hypocrisie ? Mais cela s'appelle faire de la « diplomatie » au Togo.

Ce n'est donc pas d'oubli que les Togolais ont besoin dans ce cas précis mais de réparations effectives, pour lesquelles jusqu'à ce jour la République togolaise dirigée par Faure GNASSINGBE et son gouvernement RPT/AGO, n'a rien budgétisé et encore moins décidé. La réparation serait aussi une contribution efficace susceptible de favoriser l'amorce d'un mouvement de réconciliation.

A cet effet, CVU-Togo-Diaspora propose de transformer la CVJR qui pour l'instant n'a rien produit de positif et d'en confier la charge à la Diaspora. Cela passe par la démission de Mgr Nicodème Barrigah-Benissan, qui s'est jusqu'ici montré incapable de dynamiser cette institution en tirant les enseignements du passé et en faisant des propositions d'actions concrètes qui dépassent les clivages de la société togolaise.

⁵ France 24, "Torture : Human Rights Watch place George W. Bush sur le banc des accusés", in France 24, 12 juillet 2011, voir <<http://www.france24.com/fr/20110712-torture-human-rights-watch-rapport-george-bush-accuses-etats-unis-obama-afghanistan-prisonniers-guantanamo>>, accédé le 15 juillet 2011.

Guardian.co.uk, "George W Bush should be prosecuted over torture, says human rights group", in the Guardian, 12 juillet 2011, voir <<http://www.guardian.co.uk/world/2011/jul/12/george-w-bush-torture>>, accède le 15 juillet 2011.

CVU-Togo-Diaspora propose de doter la CVJR de la capacité juridique de réparation qu'elle n'a pas encore, et de nommer une nouvelle direction bicéphale par l'instauration d'une co-présidence associant la Diaspora togolaise. En intégrant officiellement à ses attributions la question des réparations à l'égard de toutes les victimes, dont celles de 2005, la CVJR sera ainsi armée pour faire des actes concrets qui contribueraient à engager les Togolais dans la voie de la réconciliation. Encore faut-il un budget conséquent ! La Communauté internationale - dont les Etats-Unis et l'Union européenne - ferait amende honorable vis-à-vis du Peuple togolais en offrant le financement en guise de réparation pour les erreurs et mauvais conseils prodigués au Peuple togolais.

6. DU DROIT DE RESERVE AU DROIT D'INGERENCE !

Selon les réactions déjà enregistrées après la tenue de ces propos, de nombreux Togolais considèrent, que Mme Patricia M. Hawkins est sortie de son rôle de diplomate en portant des affirmations contraires à la réalité tout en profitant de cette occasion pour afficher sa véritable option qui n'est rien d'autre qu'un aval inconditionnel à Faure Gnassingbé et son Gouvernement RPT/AGO.

Cette déclaration permet de rappeler de quelle manière Mme Hawkins est déjà intervenue activement dans une initiative douteuse de « Code de Bonne conduite » pour les élections, initiée au Togo par l'ONG américaine National Democratic Institute (NDI). CVU-Togo-Diaspora avait, le 12 avril 2011, produit une analyse qui concluait à l'inefficacité du dialogue politique inclusif et du code de bonne conduite.⁶ Cette analyse interpellait déjà Mme Hawkins : « Si tel n'est pas le cas, nous réitérons notre demande à l'adresse de Mme Patricia HAWKINS, ambassadeur des Etats-Unis au Togo, d'informer le président OBAMA de cette situation, dans le but de prévenir les éventuels débordements postélectorales partout où le NDI intervient ! »

Apparemment Mme Patricia M. HAWKINS, non seulement n'a pas informé le Président OBAMA, mais a franchi elle-même une étape qu'aucune autre chancellerie représentée au Togo ne s'était jusqu'ici permis de franchir.

En réalité, si l'on examine attentivement les considérations qui avaient été mises en avant lors de la signature de ce « Code de bonne conduite » entre le pouvoir RPT/AGO et les quatorze partis politiques les plus représentatifs - dont une partie de l'opposition - et les termes du discours de Mme Hawkins, dans son discours de Célébration du 235^e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, il y a une logique et une cohérence anti-peuple Togolais dans la continuité de sa démarche.

Les partis d'opposition : Alliance, Organisation pour bâtir un Togo uni et solidaire (OBUTS), Parti socialiste pour le renouveau (PSR), qui ont à l'époque signé ce document avec les partis actuellement au pouvoir qui cautionnent le holdup électoral du 4 mars 2010 - Rassemblement du Peuple Togolais (RPT) et Union des

⁶ Cvu-togo-Diaspora : Analyse du 12 avril 2011 : « Les experts de l'Union européenne confirment l'inefficacité du dialogue politique inclusif et du code de bonne conduite » voir < <http://cvu-togo-diaspora.org/2011/04/15/togo-et-centrafrique-les-experts-de-lunion-europeenne-confirment-linefficacite-du-dialogue-politique-inclusif-et-du-code-de-bonne-conduite/4029>>, accédé le 15 juillet 2011.

Mouvement Citoyen

Forces du changement (UFC-AGO) - ainsi qu'avec le NID, le Parti pour la démocratie et renouveau (PDR), le parti démocratique panafricain (PDP), le MCD, la Convergence patriotique panafricaine (CPP), le parti Justice et Dignité et la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA), peuvent aujourd'hui mesurer si les faits leur ont donné raison.

Face à ces formes nouvelles de compromission, le citoyen et l'électeur togolais doivent rester vigilants et s'interroger sur le rôle des responsables politiques togolais. Ces derniers travaillent-ils en priorité pour le Togo ou pour des intérêts étrangers ? A moins que certains ne partagent la vision de Mme Hawkins dans son appréciation positive du déroulement de l'élection présidentielle du 4 mars 2010, chacun de ces partis politiques devraient faire une mise au point au Peuple togolais.

Le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), ainsi que l'ANC de Jean-Pierre FABRE, en refusant à l'époque de signer ce document, semblent avoir fait preuve de la même clairvoyance que celle qui a conduit le CVU-Togo-Diaspora à dénoncer le caractère pernicieux de ce genre d'accord et de sa totale inefficacité pour contribuer, d'une quelconque manière que ce soit, à l'ancrage définitif de la vérité des urnes lors des élections. La preuve semble être faite que « *Le Code de bonne conduite* », n'est vraiment pas « *l'Ami de la vérité des urnes* ».

Les déclarations faites à Lomé par Mme Patricia M. Hawkins, le 6 juillet 2011, semblent donc en totale contradiction avec ce que déclarait le président des Etats-Unis, Barack OBAMA, devant les députés du parlement du Ghana le 9 juillet 2009 : « *L'Amérique ne cherchera pas à imposer un système quelconque de gouvernement à aucune autre nation. La vérité essentielle de la démocratie est que chaque nation détermine elle-même son destin* ».

7. RECOMMANDATIONS DU CVU-TOGO-DIASPORA

Compte tenu du fait que Mme Hawkins, Ambassadrice des Etats-Unis se trouve en fin de mission au Togo, le mouvement citoyen CVU-Togo-Diaspora, en tant que mouvement autonome et indépendant de la Diaspora togolaise, demande donc solennellement au Président des Etats-Unis d'Amérique, Barack OBAMA et au Département d'Etat américain :

1. de clarifier sa position sur les élections de 2005 et de 2010 au Togo comme étant des élections frauduleuses et que les tenants du pouvoir ne représentent pas la vérité des urnes, encore moins ne représentent le Peuple togolais dans sa grande majorité ;
2. de ne plus envoyer en poste au Togo, un diplomate américain qui ne respecterait pas l'obligation de réserve, mais au contraire un(e) diplomate soucieux de l'éthique diplomatique qui veillera à ne pas interférer dans le débat politique interne du pays où il se trouve en mission ;
3. de veiller à ne pas faire représenter les Etats-Unis par un Ambassadeur qui n'a aucune idée des capacités dilatoires du pouvoir que représente Faure Gnassingbé, encore moins un Ambassadeur qui pourrait être bien intentionné mais facile à berner, ce dont ne s'est pas privé le pouvoir RPT/AGO ;
4. d'envoyer un diplomate qui respecte et maîtrise la mémoire et l'histoire du Peuple togolais ;
5. de prendre en compte le fait que depuis plus de 16 mois, l'opposition togolaise dans sa grande majorité et l'ensemble des structures focalisant les mécontentements sociaux pourraient à terme



Mouvement Citoyen

ne plus croire à un quelconque rôle bénéfique des Etats-Unis envers le Peuple togolais, ce qui signifierait que la politique américaine vis-à-vis du Togo ne consiste qu'à défendre les intérêts américains aux dépens des intérêts du peuple Togolais, privé de sa souveraineté par la falsification de la vérité des urnes et des comptes ;

6. de ne pas continuer à donner une prime à la mauvaise gouvernance en croyant que la suppression de la dette togolaise qui offre une nouvelle capacité d'endettement au régime RPT/AGO permet au Gouvernement de continuer à faire des arbitrages qui ne créent pas des richesses au service du Peuple togolais
7. de demander à Mme Patricia Hawkins de faire parvenir son droit de réponse pour publication sur le site cvu-togo-diaspora.org.

16 juillet 2011



Coordonnateur général
Dr Yves Ekoué AMAÏZO

Secrétaire général
François FABREGAT



Association CVU-Togo-Diaspora

Les Services du CVU-Diaspora-International – Mouvement citoyen indépendant
Courriel : info@cvu-togo-diaspora.org - Internet : www.cvu-togo-diaspora.org